

Engageons-nous vers la réussite!

Document préparatoire

Plénières du mardi 17 mai et du jeudi 19 mai 2016.

Enjeu : Maintenir, consolider et bonifier le rôle et le rayonnement du Cégep régional de Lanaudière au sein de son milieu.	
Orientation #1 : Contribuer à la vitalité de la région comme institution de haut savoir.	
Axe de développement 1.1 Faire connaître nos expertises, nos compétences et nos savoirs.	Axe de développement 1.2 Augmenter notre contribution quant au développement de la région sur le plan social, scientifique, interculturel et international.

Pistes de réflexion priorisées par la communauté collégiale :

- Le CRLT gagnerait à intégrer le numérique et les TI dans tous les programmes et dans la vie étudiante en général.
- Est-il important que le collège soit reconnu comme un cégep qui contribue à développer les compétences de la main-d'œuvre moulinoise?
- Le CRLT devrait favoriser le bilinguisme (individuel) des étudiants.

	Objectifs	Ordre de priorité
A	Se faire reconnaître comme un cégep innovant en matière de pratiques et d'expertises techno-pédagogiques.	
B	Encourager l'implication de la communauté collégiale dans sa région.	
C	Développer une gamme d'activités grand public.	
D	Contribuer au rayonnement de nos enseignants comme experts de contenu et de pratique.	
E	Consolider et promouvoir nos partenariats avec les acteurs de la région.	

Autres objectifs à proposer :

Enjeu : Viser une transmission accrue des savoirs propres à la culture.	
Orientation #2 : Mettre la culture et le développement intégral de la personne au cœur de notre action éducative, afin que nos étudiants participent et contribuent à la vitalité de la culture de leur région et à l'exercice de leur citoyenneté.	
Axe de développement 2.1 Viser le développement intégral de l'étudiant dans ses dimensions intellectuelle, physique, culturelle et sociale, notamment en valorisant et préservant la formation générale.	Axe de développement 2.2 Faire du Cégep un foyer de développement et de rayonnement culturel pour son milieu interne et pour sa région.

Pistes de réflexion priorisées par la communauté collégiale :

- Croyez-vous qu'il serait porteur pour le collège de faire l'arrimage des activités plutôt que de soutenir les initiatives individuelles et celles de petits groupes?
- Dans quelle mesure le développement des partenariats avec le milieu favoriserait-il le positionnement du collège comme foyer de développement et de rayonnement pour le milieu?
- Croyez-vous que le collège devrait davantage ouvrir ses locaux à la communauté externe par l'organisation d'activités culturelles d'envergure?
- Quels sont les défis que devrait relever le collège pour assurer son développement culturel?

	Objectifs	Ordre de priorité
A	Créer un milieu de vie qui appartient aux étudiants.	
B	Accompagner l'étudiant dans le développement de sa conscience et de son implication citoyennes.	
C	Encourager la création artistique et culturelle de nos étudiants et de nos employés.	
D	Positionner le Collège comme un foyer de rayonnement de la culture et des arts de notre région.	
E	Faciliter l'accès à la culture.	
F	Accroître la présence, l'engagement et l'implication de nos étudiants et de nos employés.	

Autres objectifs à proposer :

Enjeu : Adapter nos enseignements et nos pratiques à l'évolution de l'enseignement collégial, tant dans sa forme que dans son offre en fonction de nos analyses et travaux, le tout en concordance et en respectant les visées de notre 2e orientation et de ses axes de développement.	
Orientation #3 : Poursuivre notre développement en misant sur l'innovation et l'efficience.	
Axe de développement 3.1 Développer une plus grande synergie entre les collèges et consolider le modèle du Cégep régional, et ce, au bénéfice de l'enseignement et des affaires étudiantes.	Axe de développement 3.2 Encourager et soutenir l'innovation dans l'enseignement de même que l'essor de la recherche.

Pistes de réflexion priorisées par la communauté collégiale

- Dans quelle mesure le collège peut-il être le vecteur d'une plus grande synergie entre les collèges constituants?
- Des ressources communes et « partagées par les collèges constituants » favoriseraient-elles l'essor de la recherche et de l'innovation?
- Comment le collège peut-il assurer les retombées et l'accessibilité de la recherche?

	Objectifs	Ordre de priorité
A	Stimuler et soutenir la collaboration des trois collèges sur des questions communes, notamment sur l'environnement et le développement durable, l'internationalisation des programmes d'études, la valorisation de la langue, les affaires étudiantes.	
B	Encourager le partage d'expertises et de pratiques, tant pour les enseignants que pour le personnel des divers services.	
C	Poursuivre le développement d'une culture de la recherche et de l'innovation.	
D	Faire connaître les réalisations et les activités de recherche d'INÉDI, des chercheurs et des innovateurs du CRLT.	
E	Consolider les structures existantes en matière de recherche.	

Autres objectifs à proposer :

Enjeu : Maintenir un effectif étudiant suffisant dans chacun des programmes de nos collèges et à la Formation continue.	
Orientation #5 : Augmenter, tant à l'enseignement régulier qu'à la formation continue, l'attraction et la rétention des étudiants jeunes et adultes de la région, et recruter à l'extérieur de celle-ci.	
Axe de développement 5.1 Bonifier notre offre de services et de formation et les faire connaître.	Axe de développement 5.2 Faire de nos milieux de vie un élément attractif et de rétention pour nos étudiants et employés, actuels et futurs et les faire connaître.

Pistes de réflexion priorisées par la communauté collégiale :

- Dans un contexte où les étudiants sont indécis et où les services d'orientation sont limités, comment pouvons-nous davantage aider nos futurs étudiants dans les choix qui s'offrent à eux?
- De quelle façon le collège se démarque-t-il ou pourrait-il se démarquer?
- Dans quelle mesure le CRLT pourrait-il favoriser le sentiment d'appartenance de ses employés et de ses étudiants?

	Objectifs	Ordre de priorité
A	Accroître le pouvoir d'attraction du collège.	
B	Stimuler l'engagement et l'implication de la communauté collégiale dans le collège.	
C	Développer notre offre d'activités afin de favoriser l'intégration et la rétention des étudiants.	
D	Évaluer et adapter nos stratégies de promotion.	
E	Consolider et bonifier notre carte de programmes.	
F	Se faire reconnaître comme un employeur de choix.	

Autres objectifs à proposer :
